

AMIANTE dans les ateliers

Depuis plus de 25 ans, la direction a caché à des milliers de salariés qu'ils étaient encore exposés à l'amiante dans les ateliers. Mais pourquoi n'ont-ils pas remplacé ces pièces avant et pourquoi continuer à utiliser les vieilles pièces de rechange ?

C'est simple : pour la même raison qu'aujourd'hui ces pièces sont remplacées au compte goutte et bien souvent le samedi : pour ne pas stopper la production.

Depuis 1997, des techniciens de maintenance démontent et remplacent des pièces amiantées.

Toujours sans le savoir, ils ont même remplacé ces pièces par d'autres pièces amiantées, soigneusement conservées au magasin depuis des décennies pour écouler le stock.

L'amiante c'est le scandale du 20^{ème} siècle, aux Chantiers de l'Atlantique, la direction l'a prolongé jusqu'à aujourd'hui. C'est à l'image de certains des ateliers qui n'ont pas évolués depuis plus de 60 ans.

AMIANTE au bureau d'études

Même quand la Direction reconnaît la présence d'amiante, elle ne se préoccupe pas du suivi.

A l'image des dalles du sol des couloirs du Bâtiment C.

Il est avéré que la colle de ces dalles contient de l'amiante.

Dans le passé, la Direction résinait les dalles fissurées pour éviter que la colle amiantée soit au contact de l'air, et expose ainsi les salariés.

Depuis l'annonce du projet du bâtiment unique, plus rien n'est fait !

Aujourd'hui, c'est tout les couloirs du Bat C qui doivent être rénovés ! La dégradation de ces dalles s'est accéléré avec l'âge et les dégâts des eaux sont réguliers.

La réponse qui est faite concernant les inquiétudes des salariés, c'est le Bâtiment Atlantique !

Et en attendant sa mise en service dans 2 ans, les salariés doivent donc accepter sans rien dire d'être exposés au risque amiante ?

Au minima, la Direction doit garantir la sécurité des travailleurs !

PERECO, la direction nous informe une seconde fois que la CGT ainsi qu'une autre organisation syndicale n'ont pas signé cet accord, mais voici ce qu'elle ne dit pas

La mise en place du plan d'épargne d'entreprise collectif peut se faire à l'initiative du dirigeant, et la direction n'a pas besoin d'un accord pour le mettre en place.

Les fonds ne seront disponibles qu'au départ en retraite du salarié. Sur un PEE, ils sont bloqués 5 ans.

Les cas de déblocage anticipé sont moins nombreux que pour débloquer un PEE. A part un achat de résidence principale, les cas sont lourds : décès, invalidité, expiration des droits au chômage, surendettement.

En cas de retrait ou déblocage anticipé, les versements déductibles à l'entrée vont subir l'impôt sur le revenu et les plus-values seront soumises à la flat tax de 31,4 %.

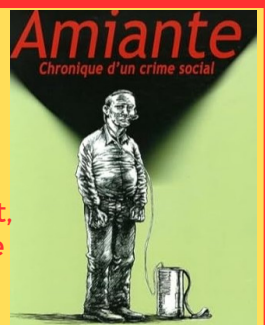
Un PERECO est très avantageux fiscalement pour la direction (24% sur les CET transférés) mais beaucoup moins pour les salariés. Cette défiscalisation est également un manque à gagner des caisses de retraite.

A la CGT, nous soutenons une retraite collective unique par répartition et défendons les intérêts des salariés contre les spéculations économiques.

Une BD à lire : AMIANTE, CHRONIQUE D'UN CRIME SOCIAL.

Avec plus de 100 000 morts attendus d'ici 2025, l'affaire de l'amiante constitue le plus grand scandale de santé publique que la France ait connu. Derrière des chiffres effrayants, il y a la vie brisée de milliers de familles, souvent modestes, mais aussi le combat de celles et ceux qui demandent aujourd'hui des comptes.

A travers 15 histoires émouvantes, drôles ou révoltantes, les auteurs racontent comment, pour une question de chiffres d'affaires, on a empoisonné des hommes durant un siècle en toute impunité, avec le silence des autorités. Pour la première fois, une bande dessinée dévoile le versant humain de ce qui s'apparente à un véritable crime social.



cgtnavalesaintnazaire@gmail.com



www.cgtnavalesaintnazaire.org



cgтчantiersdelatlantique



Cgt Chantiers De L Atlantique

ATELIERS: Arnaud FONTAINE, Gaëlle MERLEAU, Stéphane BARON, Antonin VOISINE, Rodolphe ETTTEL, Olivier DESBOIS, Alain GEORGET

BORD : Eddy LE BELLER, Sebastien BENOIT, Yohann LANOE, Laëtitia BRUNEL, Thierry BRISAIS, Michel DUPUICH, Kevin DAVY (EMR)

BUREAU D'ETUDES : Yoann MASSON, David LEBEAU, Gregory MAILLARD, Christine VALOGNES, Alain LE BRUN, Nicolas DESMARS

CABINES : Jamila BENT RABAH, Vincent LEGOFF, Guillaume BOCENO